

Record d'euthanasies aux Pays-Bas

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 15 juin 2010

Le nombre d'euthanasies déclarées aux commissions de suivi aux Pays-Bas a fait un [bond](#) sans précédent en 2009, passant à 2.636 cas enregistrés, en augmentation de 13 % par rapport à l'année précédente. En 2008, le total avait déjà progressé de 10 %.

Pourquoi ? Pour le président de ces commissions (RTE) il s'agit peut-être des effets de la disparition d'un « tabou » : « on peut plus facilement choisir l'euthanasie sans avoir l'impression de franchir une barrière ». Une autre explication se trouve peut-être, a ajouté Jan Suyver, dans le fait que les médecins sont davantage prêts à rapporter leur geste euthanasique à une RTE. Dans les deux cas, on aurait affaire au même phénomène : la **banalisation de l'euthanasie**.

Pour Bregje Onwuteaka-Philipsen, chercheuse au centre médical de l'Université Libre des Pays-Bas, il existe encore une autre possibilité : les médecins deviendraient pour elle plus experts en matière de distinction entre euthanasie et sédation palliative et tendent moins à cacher la première sous les apparences de la seconde. Cela se discute : la parenté entre les deux est en réalité assez importante et il faudrait savoir si la sédation palliative progresse ou non à l'image de l'euthanasie.

Si 85 % des cas d'euthanasie concernaient des malades du cancer en 2009, pas moins de 12 – déjà ! – ont frappé des personnes en début de démence.

Le rapport complet des RTE est attendu pour début juillet.

© [leblogdejeannesmits](#).